



# CAMPING MENSUEL

## POLITIQUE D'ATTRIBUTION

L'attribution des emplacements de camping mensuel se fera par un tirage au sort. Toutes les personnes intéressées, de 18 ans ou plus, auront donc l'opportunité d'y participer.

Les inscriptions se font maintenant seulement via le Poste d'accueil virtuel (PAV) de la ZEC, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024 8h00 jusqu'au 9 avril à midi.

Le tirage au sort se tiendra le 9 avril 2024 en fin de journée. Par suite des résultats, les gagnants seront contactés dans les jours suivants pour finaliser la réservation de l'emplacement.

Le coût est de **250\$** par mois, et ce, pour la période comprise entre le 17 mai et le 20 octobre 2024.

**Des frais de 20\$, remboursables aux gagnants, seront exigibles pour chaque formulaire transmis.**

La répartition des sites est celle-ci :

- Pour le camping du lac Neilson : 5 emplacements.
- Pour le camping Petit lac Batiscan : 5 emplacements.
- Pour le camping du lac Picard : 4 emplacements.
- Pour le camping Riv. William : 1 emplacement.

Pour informations : [zebatiscanneilson@reseauzec.com](mailto:zebatiscanneilson@reseauzec.com) ou bien au 418-337-4545